AlpCoRe
Alpes Compétitives et Responsables
Alpi Competitive e Responsabili

S'informer

Sécuriser sa chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement se définit comme un réseau organisé de partenaires échangeant des matières et de l'information, dans le cadre d'activités menant à la livraison de produits/services au client final.

de quoi parle-t-on ?

Entrer dans une économie mondialisée implique, pour les entreprises, une dépendance accrue à des fournisseurs et à des systèmes d'approvisionnement extérieurs. De plus, les entreprises sont soumises à des pressions toujours plus fortes en termes de sécurité, de traçabilité et de certification. L'importance d'une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement n'est plus à démontrer. La maîtrise du risque lié aux activités de ses propres fournisseurs est un facteur essentiel de sécurisation de cette chaîne. La question qui demeure pour chaque entreprise est comment l'utiliser à son avantage pour en faire un outil de compétitivité, en développant des relations durables et profitables avec ses partenaires.

quels avantages ?

Pour l'entreprise :

- une diminution des risques ; en cas de défaillance du fournisseur, ou encore un fournisseur peu attentif à la réglementation environnementale, sanitaire ou sociale peut avoir de lourdes répercussions sur la compétitivité de ses clients (baisse d'image, réputation, baisse des commandes, etc.)
- un avantage concurrentiel : la fiabilité de la relation avec un fournisseur est un argument de vente vis-à-vis de son propre client

Pour les fournisseurs :

- une productivité accrue par une meilleure maîtrise de son processus
- une meilleure planification des commandes, donc moins de stress pour les équipes
- une meilleure gestion des ressources financières donc moins de risques

AlpCoRe
Alpes Compétitives et Responsables
Alpi Competitive e Responsabili

S'informer

par où commencer ?

Le point de départ dépend de la réalité à l'intérieur de laquelle on opère et du type de la chaîne (les problèmes de la chaîne alimentaire sont, par exemple, différents de ceux de la chaîne textile).

1. Identifier sa chaine de fournisseurs et les risques associés. Détecter les fournisseurs dont la disparition ou le blocage temporaire peuvent mettre en danger la stratégie et l'avenir de son entreprise. Réaliser des visites sur place afin de mener une étude complète des risques. Les fournisseurs sont-ils exposés au risque de catastrophes naturelles ? Ont-ils mis en place des plans de prévention ? Leurs installations sont-elles protégées ? Y-a-t-il des faiblesses structurelles ou autres risques externes ?

2. Définir un plan de progrès. Il convient de développer ensemble, avec les entreprises de la chaîne, un plan de progrès qui devra être suivi et vérifié. Il peut prévoir, par exemple, d'approfondir le niveau de compétences des salariés, de mettre en place une certification, d'améliorer les conditions de travail, de revoir les conditions contractuelles, etc.
Il s'agit de prendre une série de mesures qui favorisent un changement culturel, conduisant ainsi à la création d'une chaîne d'approvisionnement plus durable et à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité.

3. Diversifier ses fournisseurs. Il peut être pertinent de mener une veille régulière sur les autres fournisseurs potentiels (quand ils existent) afin de diversifier ses approvisionnements et éviter ou limiter les ruptures en cas de problème avec son fournisseur actuel.

pour aller plus loin

www.reportingrse.org/fournisseurs-p-101.html
Site dédié au reporting RSE des entreprises. Différents guides pratiques autour de la chaîne d'approvisionnement et des relations clients-fournisseurs.

www.csr-supplychain.org
Site internet du laboratoire sur la responsabilité sociale dans la chaîne d'approvisionnement de CSR Europe. Outils et informations pour aider les entreprises à développer leur démarche RSE dans la chaîne d'approvisionnement. Risques liés à l'activité de sous-traitance, exemples d'initiatives mises en place par les entreprises (codes de conduite, questionnaires, etc.).

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

alcotra · Savoie Conseil Général · Haute Savoie Conseil Général · Regione Piemonte · CCI Savoie · CCI Haute-Savoie · Unioncamere Piemonte

www.lcomunik.com / imprimé sur papier FSC / novembre 2013